TEMPERATURE

Du 27 avril 1905.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens No 171 rue Carondelet.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	74	23
Midi.....	84	29
3 P. M.....	82	28
6 P. M.....	82	28

Déplorable Incident.

Les citoyens d'Homer, le chef-lieu de la paroisse louisianaise de Claiborne, viennent de commettre un acte qui ne peut que nuire considérablement à la bonne renommée de notre Etat.

Depuis quelques années on constatait heureusement une amélioration sensible dans le sentiment de respect pour la loi; on n'entendait plus que rarement parler de lynchage; partout, même dans les paroisses les plus reculées, il était permis à la justice de suivre son cours. Ce n'était qu'à l'occasion de crimes tellement atroces qu'ils révoltaient les plus calmes, que des citoyens prenaient la loi en main et punissaient le coupable séance tenante.

Déjà tous ceux qui ont à cœur le progrès et l'élévation morale de l'Etat se félicitaient de ces heureuses tendances, déjà ils pouvaient espérer que le jour viendrait où la loi y régnerait suprême; mais voici qu'un incident se produit, où les citoyens d'une paroisse foulent la loi aux pieds de la façon la moins excusable qui soit, détruisant tous les espoirs, réduisant à néant le résultat d'efforts de plusieurs années.

L'autre nuit, à Homer, dans la paroisse de Claiborne, un bourg où réside un shérif et qui possède une compagnie de milice, soixante-quinze individus qui n'avaient même pas pris la précaution de se masquer, ont, après avoir coupé les fils télégraphiques et téléphoniques, donné pendant trois heures l'assaut à la prison où était enfermé un homme accusé du meurtre d'une femme et d'un enfant, la femme et l'enfant de son demi-frère.

N'ayant pu forcer les solides portes de la prison, ils en ont percé un mur et dans la nuit, sont allés cribler de balles le prisonnier, le blessant mortellement.

Ces lyncheurs n'avaient même pas l'excuse de la colère du moment, puisque le crime qu'ils ont voulu venger a été commis en octobre dernier. En outre, l'accusé, Dick Craighead, avait déjà passé en jugement et avait été condamné.

Il est vrai que la Cour suprême avait, il y a deux mois, infirmé ce jugement à cause d'une grossière illégalité commise au cours du procès, mais l'accusé allait comparaître de nouveau devant ses juges.

C'est donc une des plus graves insultes qui aient jamais été faites à la loi en Louisiane, et elle appelle une répression sévère.

Il est impérieusement nécessaire que ces abominables lyncheurs, dont plusieurs sont connus, soient déférés sans délai à la justice: il y va de l'intérêt le plus élevé des bons citoyens de l'Etat.

Mais en attendant il est un devoir qui incombe au gouvernement, celui de frapper le fonctionnaire et les miliciens qui ont laissé s'accomplir un pareil forfait.

Ils ne feront croire à personne, ce shérif et ces miliciens, que dans un bourg comme Homer soixante-quinze individus ont pu couper les fils électriques et travailler pendant plusieurs heures à la démolition d'un mur de la prison sans éveiller l'attention. La négligence, le mépris du devoir de ceux à qui il incombait de faire respecter la loi, qui ne sont arrivés que pour trouver un homme gisant dans son sang, ne sauraient échapper à la vindicte des autorités supérieures.

Français et Italiens

Paris, 18 avril.

Le général de Sonnaz, qui vient de mourir à un âge avancé, appartenait à l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de la Savoie. C'était un homme doux, affable, prodigieusement instruit et, sous des apparences de souplesse, d'une inflexible rigidité de principes.

Ces qualités l'avaient fait choisir, alors qu'il n'était encore que simple chef d'escadrons d'état-major, pour remplir auprès du prince de Piémont, qui devint plus tard le roi Humbert Ier, les délicates fonctions de gouverneur.

Nous le voyons encore dans ce sombre château de Mecalieri, qui ressemble bien plus à un monastère qu'à un palais, suivant de très près son jeune prince et lui imposant une discipline contre la sévérité de laquelle se serait certainement insurgé le fils d'un simple particulier.

Depuis quelques années, atteint par la limite d'âge et rendue à la vie privée, le général Sonnaz passait régulièrement tous les étés dans la Haute-Savoie, aux environs de Thonon, où il avait fait restaurer un vieux manoir de famille et où il était entouré du respect et de la sympathie générales. Car la dignité de sa vie, sa bonté, son inépuisable générosité envers les pauvres étaient sans égales.

Il était de cette génération de Savoyards qui, au moment de l'annexion de leur pays natal à la France, avaient dû choisir entre la nationalité française et la nationalité italienne. Ayant opté pour cette dernière, pour ne pas se séparer de son auguste élève, il resta au service de l'Italie et y parcourut une brillante carrière.

Ce fut, d'ailleurs, le cas de presque tous les Savoyards, relativement peu nombreux, qui suivirent son exemple et se firent naturaliser Italiens. Le général Louis Pelloux, tour à tour ministre de la guerre et président du conseil; son frère Léon, général commandant de corps d'armée; le général d'Oncieu de La Bâtie, qui naguère commandait à Turin; le général Menabrea, qui fut ministre des affaires étrangères et ambassadeur d'Italie à Paris; le baron Blanc, également ambassadeur et ministre des affaires étrangères; l'amiral de Saint-Bon, le comte de Launay, ambassadeur à Berlin, tous ces personnages ont occupé des postes éminents et joué un rôle plus ou moins important.

—

Il ne pouvait en être tout à fait de même, après la chute de l'Empire et le débordement du torrent démocratique, de ceux, en somme, plus nombreux, qui avaient opté pour la France. Néanmoins, quelques-uns de ceux-là, qui sont venus avec une situation toute faite, ont été ou sont encore des personnalités marquantes. D'autres, parmi les très jeunes à l'époque de l'annexion, ont fait leur chemin et se sont, à des degrés divers, particulièrement distingués.

En tête des premiers, il convient de signaler le général Mollard, qui avait commandé en chef l'armée sarde à la bataille de San-Martino, s'y était couvert de gloire et avait été pris pour aide de camp par l'empereur Napoléon III; puis Mgr Turinaz, évêque de Nancy, et M. Mercier nommé premier président de la cour de cassation française, après avoir siégé à la cour de cassation de Turin.

Viennent ensuite le général Berson, qui avait été officier d'état-major en Piémont, tout en ayant passé—chose curieuse—par l'Ecole polytechnique en France; le général de Ville, récemment passé au cadre de réserve; le colonel comte de Forns, ancien premier officier d'ordonnance du roi Victor-Emmanuel II et qui commandait, en 1870, un régiment de mobilisés de la Savoie; le très distingué collaborateur le marquis Costa de Beauregard, membre de l'Académie française; le comte de Maugny, officier de cavalerie dans l'armée sarde, qui, après être entré avec son grade dans l'armée française, a rempli des fonctions élevées dans la diplomatie française; le comte Rodolphe de Maistre, ancien officier au service de la Russie et au service du roi de Sardaigne, ancien gouverneur de Nice, qui opta pour la nationalité française avec ses nombreux enfants; l'aîné des fils du comte Rodolphe de Maistre avait été capitaine dans la brigade de Savoie; les deux derniers, les comtes Eugène et François, qui furent tous deux capitaines d'état-major au service du Saint-Siège; le comte François, qui avait épousé en premières noces la fille du général de Lamoricière et en secondes noces Mlle de Villeneuve-Bargemont, a été, pendant la guerre, aide de camp de l'amiral Jaurès.

Enfin, le général Goybet, le général de Rollad, le comte Costa de Beauregard, frère de l'académicien, qui, après avoir été secrétaire d'ambassade, fut attaché à la Cour des Tuileries en qualité de lieutenant des chasses à tir.

La liste doit être plus longue; mais nous ne citons que ceux qui nous reviennent à la mémoire. La plupart sont encore de ce monde, pleins de vie et de santé, bien que l'annexion remonte presque à un demi-siècle. Que de choses tristes depuis lors et que de réflexions suggère l'évocation de cette date importante de l'histoire!

Le Centenaire de "Don Quichotte".

Le ministre de l'instruction publique d'Espagne, M. Lacierva, vient d'arrêter le programme des grandes fêtes par lesquelles le gouvernement espagnol se propose de célébrer le troisième centenaire de la publication de "Don Quichotte".

Une grande cavalcade allégorique, rappelant des épisodes du livre fameux, parcourra les rues de Madrid. Une bataille de fleurs aura lieu au Recreo. Quatre grands cinématographes seront installés sur divers points de la capitale, reproduisant des scènes et des aventures de l'histoire du chevalier de la triste figure et de son écuyer. Il y aura une manifestation et un défilé militaires devant la statue de Cervantès, et une soirée de gala à l'Opéra, dans laquelle le buste du grand écrivain sera couronné.

L'Académie espagnole organise, en outre, une messe de funérailles solennelles, où sera prononcé, par un orateur sacré de grand renom, l'oraison funèbre de Cervantès.

A Paris, la Ligue d'action latine a décidé de célébrer également le centenaire de Don Quichotte. A cet effet, il a été constitué un comité exécutif, qui est chargé d'organiser, pour le 7 mai, une fête commémorative à la Sorbonne. Cette manifestation littéraire, coïncidant avec le commencement des solennités, qui seront célébrées de 7 au 9 mai, dans toute l'Espagne, sera le prélude des fêtes franco espagnoles pour la réception du roi Alphonse XIII.

On raconte qu'un jour Don Quichotte, monté sur sa fidèle Rossinante, rencontrant une troupe de galériens, s'élança sur leurs gardiens, les mit en fuite et délivra les prisonniers, déclarant qu'on ne devait pas "rendre esclaves ceux que Dieu avait fait libres".

Se rappelant ce vieux souvenir, les détenus de la prison d'Ocara, à Madrid, viennent de rédiger une pétition dans laquelle ils demandent leur libération, à l'occasion du centenaire de Don Quichotte si doux aux captifs.

L'histoire est ingénieuse et plaisante, et peut-être, en raison de son originalité, a t'elle quelque chance d'aboutir à un heureux résultat, d'autant que les prisonniers d'Ocara se gardent bien, et pour cause, de rappeler qu'après leur libération, les galériens dont le héros de Cervantès avait brisé les chaînes, s'empressèrent de dévaliser leur libérateur.

THEATRES.

ORPHEUM.

L'opinion universelle est maintenant que le programme de cette semaine à l'Orpheum est un des meilleurs de la saison.

Celui de la semaine prochaine, la semaine de clôture, est préparé de façon à éclipser tout ce qu'on a vu jusqu'aujourd'hui dans le genre.

CRESCENT.

Il y avait foule hier aux deux représentations de "Nancy Brown" au Crescent.

Comme d'ordinaire Mary Marble et les artistes de sa troupe ont été très applaudis.

C'est une excellente semaine de clôture pour ce théâtre.

GREENWALL.

En attendant "The Secret Dispatch", un drame rural romanesque rempli de situations intéressantes qui sera donné pour la première fois ici dimanche en matinée, la troupe Baldwin-Melville se fait frénétiquement applaudir dans "The Convict's Daughter".

L'ESPRIT DES AUTRE.

Entre diplomates.

—Eh bien! dit l'un, nous avions tort de nous alarmer, la visite de Guillaume II à Tanger a été, somme toute, insignifiante.

L'autre, souriant:

—Elle ne nous en a pas moins mis la....Prusse à l'oreille!

Prêts d'argent sur hypothèque. S'adresser à Middleton & Capdevielle, 731 rue Gravier.

Athénée Louisianais.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les deux conférences que devait faire M. René Millet sous le patronage de l'Athénée Louisianais, à l'occasion de la fête annuelle de la docte société, seront faites par M. Frantz Funck-Brentano, une connaissance que l'on reverra et entendra de nouveau avec un plaisir infini à la Nouvelle Orléans.

M. Brentano, nous informe-t-on, a choisi pour sujet de sa première causerie, le 6 mai, samedi de la semaine prochaine, à huit heures du soir, "Les fameux brigands français Cartouche et Mandrin", et pour sujet de sa seconde causerie, le jour suivant, dimanche, à midi, "La famille au bon vieux temps".

M. Brentano a fait une étude du caractère et de la vie de ces deux personnages curieux sur lesquels sont contées les histoires les plus amusantes où la fantaisie se mêle souvent à la réalité. Nous croyons même que M. Brentano a fait un livre sur Cartouche qui, s'il avait les talons rouges, les façons du paladin, se vautrait aussi à certaines heures à la Halle parmi les gueux, passait des salons aux guinguettes.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Harry Thomas à Henrietta Manuel, Mitchell Edwards à Sidonia Calvin, Pierre F. Cook à Espérance Cottraux, Kenneth Kennedy à Leta O. Meyer, Michael Castine à Margaret E. McCay, Henry Schlottmann à Louisa H. McCay, James C. Pierson à Marie Louise Abrams, John S. Zimmermann à Theresa Munsch, Frank W. Vandodi à Ethe M. Morgan, Paola Ceriotta à Louisa Jurado.

NAISSANCES—Mmes Julius Mitchell, une fille; Octave Martin, Jr., un garçon; Albert J. Bourgeois, un garçon; Jules E. Franck, une fille; William J. Moore, un garçon; Théophile Derbigny, un garçon; Gottlieb April, un garçon.

DÉCÈS—Mme Louisa Messina, 20 ans, 733 Sixième; Lillie E. Thomas, 30 ans, Penlston et Constance; Wilhelmina M. Kriser, 45 ans, 2037 Deuxième; Frank J. Adolph, 42 ans, Covington, Lne; William Breedlove, 26 ans, Hôpital de Charité; John Junior, 67 ans, 706 Rousseau; Isaac Blackesby, 79 ans, 5327 rue Fern; Beulah May Howard, 5 semaines, 215 S Claiborne; Thomas Warner, 28 ans, Hôpital de Charité; Louisa Jones, 2 ans, Tupelo et Dauphine; Agnes Josephine Lerger, 3 mois, 920 Huitième; Anthony Messina, 7 mois, Gretna, Lne; Frank Flanaten, 30 ans, Hôpital de Charité; Euphrosine Hellingsworth, 51 ans, 1204 St-Antoine; Mme Jessie Henry, 36 ans, Tricou et Pontalba; Joseph Demast, 10 mois, 739 Howard; Rosie Gayton, 31 ans, 3117 Melpomène; Louis Cado, 44 ans, 145 St-Philippe.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Frank P. Berry vs Louise Brady, demande de divorce.

Michel Dutrey vs Mme Francina Cazalot, demande de partage.

Achille Landry vs Geogiana Larche, demande de divorce.

Dr C. A. Gaudet vs Wm. B. Kohlman, réclamation de $116, sur des services de profession.

Successions ouvertes:

Francis Xiques, Davie J. Dowers, Chas. Garney, Chas. A. Themas, Henry Curtis.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Frank Mealie, port d'arme cachée et attaque à main armée; Herman Kampt, actes de violence; Carrie Smith, larcin; Jules Weiss, objets volés en sa possession.

Nelle Prosequi:

Walter Thompson, port d'arme cachée.

Affaire abandonnée:

Lilly Schack, vol.

En jugement:

Rosie Daniels, Léon Roberts, actes de violence.

FAITS DIVERS.

L'affaire Duplain-Kizer.

L'inspecteur de police John Journée a, hier, statué sur l'affaire de l'officier Jos. Duplain et du detective M. A. Kizer, tous deux, accusés d'avoir eu en leur possession un diamant volé et de l'avoir vendu afin d'en partager le produit avec trois pickpockets. Après avoir entendu tous les témoins, l'inspecteur, convaincu de leur culpabilité, a promptement renvoyé les deux hommes de la police.

Le maire Behrman ainsi que le commissaire de police Hincks ont assisté à la séance qui a duré de une à quatre heures de l'après-midi.

Le premier témoin interrogé a été le chef des detectives Flotte. Celui-ci a dit qu'il n'avait formulé les plaintes que sur des renseignements pris par lui, mais qu'il ne savait absolument rien de l'affaire de son propre chef. Il a été aussitôt excusé.

Le capitaine Cooper a raconté les détails du vol, comment M. H. Henry avait été bousculé dans un car par les trois escrocs qui lui avait adroitement enlevé le diamant qu'il portait à sa chemise.

A une question posée par Duplain le capitaine a répondu qu'il avait été mis en possession du diamant par M. Jos Traverse, un bijoutier, à la suite d'une lettre publiée dans un journal.

M. Henry appelé ensuite a dit qu'il avait examiné le diamant à la requête de l'inspecteur et qu'il était convaincu que c'était bien sa propriété.

M. Traverse à son tour a déclaré qu'il avait acheté le diamant à Kizer et à Duplain et qu'il leur avait versé $40, le prix convenu. Les deux accusés ont alors été interrogés. Duplain a tacitement reconnu sa culpabilité mais son complice a fait de son mieux pour s'exonérer, disant que Duplain était seul coupable.

Les débats clos, l'inspecteur a déclaré aux deux hommes qu'ils étaient renvoyés de la police.

Pour la gare du Frisco.

Achat probable de propriétés

Il est question de l'achat de nombreuses et importantes propriétés qui, s'il s'effectue, fera probablement modifier le plan de la gare aux voyageurs que se propose de construire la Terminal Company à l'intersection des rues Canal et Bassin.

D'après des bruits qui paraissent fondés des agents de cette compagnie auraient déjà obtenu sur des propriétés de la rue Rempart et de la rue du Canal une option qui lui donnerait de grandes chances d'acquérir ultérieurement les trois îlets qui s'étendent entre les rues Canal, Rempart, Conti et Bassin. Au delà de la rue Conti la compagnie possède déjà toutes les propriétés qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ses plans.

Si la compagnie acquiert toutes ces propriétés elle sera en mesure de construire un splendide édifice.

M. Berg est actuellement à New York, où il s'est rendu pour le mariage de Mlle Berg. Durant son séjour à Chicago et depuis son arrivée dans l'est on n'a entendu parler d'aucun plan de construction, de sorte qu'il est permis de croire qu'un plan entièrement nouveau est étudié pour la gare de la Terminal Company.

—

On demande pour travail de bureau, un jeune homme d'environ 16 ans, parlant le français et l'anglais. On devra fournir les meilleures références.

Post-Office Box 599.

Testament.

Le testament de Sylvian Warren Easton a été déposé hier à la cour civile de district.

La défunte requiert dans son testament que ses propriétés foncières soient vendues et que le produit de la vente, ainsi que ce qu'elle aura d'argent en banque à l'époque de sa mort soient divisés comme suit:

Un cinquième à son frère Warren Easton, un cinquième à son amie Laura Capitola Harris, un huitième à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, un huitième à son neveu Henry Warren Easton, il a son neveu Charles F. Easton, il à sa nièce Annie M. Beck de Cincinnati. Elle lègue toutes ses propriétés personnelles et ses certificats d'études déposés chez l'avocat Louque à son frère Avis E. Easton. Elle nomme son frère Warren Easton exécuteur testamentaire.

Grand Jury.

Le grand jury a siégé hier matin dans la salle voisine du tribunal du juge Chrétien à la cour criminelle de district.

Il s'est occupé d'un article publié par le "City Item" relativement au plan de réorganisation de la New Orleans Railways Company, contenant, est-il allégué, des remarques blessantes pour M. Geo. Denègre, avocat de la compagnie.

MM. Henry Stier et Willis Carter, de la rédaction du "City Item" ont été entendus par le grand jury.

D'autres enquêtes sont également ouvertes.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE:

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12 ..Un an | $6...6 mois | $3...3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris:

$15.15..Un an | $7.55..6 mois | $3.80..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00..Un an | $1.50..6 mois | $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$4.05..Un an | $2.05..6 mois | $1.35..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner n'ont s'adresser aux bureaux.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

—DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 79 Commencée le 27 janvier 1905

La Séductrice

GRAND ROMAN INEDIT

Par René Vincy

—

TROISIÈME PARTIE.

—

Douleurs sur douleurs.

—

III

EN DETRESSE

Suite.

..Et Marthe allait, lentement, très lasse, brisée, les jambes molles, l'esprit perdu.....

..La nuit était presque complète....Au-dessus des maisons riveraines, une vague clarté pâle estompait les crêtes des toits pleins de neige....Et, à toutes les façades, étincelaient les vitres des fenêtres.....

La Seine roulait sourdement ses eaux jaunes.....Un brouillard flottait au ras des berges où, peu à peu, tout mouvement cessait....L'on respirait là des senteurs âcres de goudron et de houille....

Sur le pavé boueux de la chaussée, les fiacres filaient, frôlant les longs haquets chargés de tonneaux....

Puis, brusquement, sur l'eau, c'était le glissement rapide d'un bateau parisien aux flancs lumineux....

Il passait, et son sillage était tout empourpré par le feu rouge de l'arrière....

Mais Marthe ne voyait rien de tout cela....

En elle, rien qu'une idée, rien qu'un désir: en finir au plus tôt.

..Alors....comme il lui restait juste le prix d'une voiture ....elle fit signe à un fiacre vide qui passait et donna l'adresse de la cité

.....

Au moment où elle s'engouffrait sous le vaste porche de l'entrée, elle se heurta à madame Bru qui sortait....

—Ah! c'est vous, madame Sorel....Bonsoir, madame.... Eh bien, avez-vous réussi?....

Marthe fit un signe négatif de la tête, puis, en essayant de sourire:

—Je serai plus heureuse une autre fois....dit-elle.

Et elle passa, désireuse d'éviter d'autres questions....

—Pauvre petite dame...avait murmuré la concierge....elle n'a vraiment pas de chance....

"Et quelle mine fatiguée et désespérée!....

..Marthe avait tourné dans son couloir que traversait un courant d'air humide, et avait commencé de gravir les marches de l'escalier dont l'interminable cage....à peine éclairée par la flamme baissée de rares becs de gaz.....s'emplissait de pailleements d'enfants, de discussions orageuses, de jurons librement lâchés et du bruit sonore des petits métiers en pleine activité...

..Elle atteignit son palier, ouvrit sa porte et se retrouva enfin chez elle....

..Elle alluma sa lampe....elle se débarrassa des vêtements qu'elle avait revêtus pour sa dernière sortie....elle s'enveloppa de ceux qu'elle avait préparés le matin....

..De ceux qui devaient être sa parure mortelle!....

Elle avait procédé avec une hâte fébrile....

Maintenant, elle agissait selon le plan qu'elle avait arrêté quelques heures auparavant....

Elle était passée dans la cuisine....et voici que le charbon s'allumait....devenait incandescent, sa combustion activée à l'aide du diable....

Elle le transporta dans la grille disposée dans la chambre et elle y ajouta une quantité énorme de nouveau charbon....

Puis elle se mit en devoir de calfeutrer tous les interstices de toutes les issues, avec du papier, des lignes....

..Et tout fut prêt....

Marthe éteignit sa petite lampe....puis elle s'agenouilla.... Elle pria longtemps, demandant à Dieu de l'absoudre.....de la recevoir dans sa miséricorde malgré le crime qu'elle allait consommer sur elle-même..... Quand elle se releva, son visage était calme, quoique inondé de pleurs....

Elle s'étendit sur son lit.....

..Au milieu de la chambre, tout le combustible dont la grille était chargée s'embrasait.... de minces filets de fumée montaient et se dissolvaient dans l'air.... des gerbes d'étincelles crépitaient et venaient s'éteindre sur la plaque de tôle qui protégeait le parquet....

..L'acide mortel se dégageait ....s'amassait au sol, peu à peu.

Marthe avait croisé ses petites mains sur sa poitrine, et elle avait clos ses paupières....

Elle ne songeait à rien de précis .... Ses pensées vagabondaient au hasard....Les images de tous ceux qui avaient passé dans sa vie défilaient dans sa mémoire....

Elle se revoyait enfant, adolescente en jeune fille....

Un monde de petites choses lui revenaient avec une netteté singulière....

Elle revivait ses quelques joies et toutes ses peines....

Elle espérait que Dieu ne se montrerait pas inexorable envers elle...qu'il la réunirait là-Haut à son père et à sa mère....

Tout d'abord, elle avait repoussé le souvenir d'Olivier, mais, maintenant, elle l'acceptait....

Elle ne lui en voulait presque plus....Au seuil de la mort, elle lui pardonnait .... Dans ces suprêmes minutes, elle l'évoquait sans amertume....

Elle murmurait de temps à autre.

—Olivier....Olivier....

Et sa voix était très douce... c'était déjà une voix lointaine.. presque une voix d'outre-tombe.

Une torpeur invincible la gagnait....La mort accomplissait lentement son œuvre impitoyable....Elle ne souffrait pas encore.... Vraiment, pensait-elle, c'était très simple que de s'évader de la vie!

Elle rouvrit les yeux une seconde ..... contempla avec un commencement d'égarement les flammes bleues qui dansaient parmi la grille .... essaya de se soulever....n'y parvint pas.... et referma les yeux, docilement.

* * *

Le col du pardessus relevé, le chapeau un peu baissé sur le front, un homme se tenait en observation sur la place d'Angoulême....

..Cet homme, c'était François de Margemont....

C'était le troisième soir qu'il venait là....y stationnait..... puis ..... selon les hasards de l'inspiration....en partait pour rayonner par les rues des alentours ...

La cause de ceci se trouvait naturellement dans le dialogue par lui surpris, l'avant-veille, entre le cocher et le palefrenier de la vieille marquise....

Puisque Marthe habitait le quartier, quoi d'impossible à ce que le hasard la mît en sa présence....

Il allait et venait piétinant l'asphalte, boueuse, dévisageant d'un bref coup d'œil les femmes qui montaient ou descendaient la rue....

Quand, d'aventure, une silhouette lui rappelait celle de la jeune fille, son cœur se contractait brusquement et se mettait ensuite à battre à grands coups désordonnés...

Puis, lorsqu'il s'apercevait qu'il s'était trompé, il se sentait subitement tout faible et ses jambes se dérobaient sous lui.....

Mais, en admettant que..... le favorisant....le hasard lui fit retrouver Marthe, comment agirait-il?....

Il ne le savait pas précisément et, au reste il ne s'inquiétait guère de ce détail, s'en remettant à l'idée qui s'imposerait à lui dans ce moment décisif....

D'ailleurs, le seul résultat vers lequel il tendait était de connaître la demeure et l'exacte situation de la jeune fille afin de pouvoir la secourir au cas où elle serait en détresse....

Actuellement, il ne songeait ....ne voulait pas songer plus loin....faisait abstraction complète de son amour....de cette passion que rien n'avait pu entamer jusqu'à présent ..... qui ....soumise à tant d'épreuves ....s'était au contraire agrandie et fortifiée....

Et il s'était dit:

—D'abord la sauver, si elle est en péril ainsi que me le font craindre les paroles que j'ai entendues....Ensuite, je me conférai à ma mère et prendrai son avis....

Car il n'avait rien révélé à la vieille marquise de ce que lui avait si inopinément appris le bavardage de deux de leurs gens....

..Il allait et venait donc.... s'arrêtant tout à coup....repartant....attentif et anxieux.... considérant tour à tour la rue d'Angoulême, la rue des Trois-Bornes, la rue de Nemours.... se demandant de quel côté il devrait diriger ses pas....décidé à